



En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 89 du 17 octobre 2005

De grandes manoeuvres menacent la nature, voire l'existence du CNRS.

Le gouvernement confirme, avec son projet de loi de programme, sa volonté de réformer la recherche publique afin l'asservir aux besoins des industriels. Pour cela, il renforce le pilotage de la recherche par un financement « sur projet », il généralise la contractualisation des équipes de recherche et crée de nouvelles structures qui toutes s'appuient sur les règles de gestion du privé et dont une grande partie associe le secteur privé. Il réduit la place des EPST et du CNRS dans la conduite de la recherche publique.

La réforme du CNRS s'inscrit dans ce schéma. Le projet Larrou tutou développe une conception managériale et hiérarchique sur le modèle d'organisation et de fonctionnement de la grande entreprise. La stratégie est définie par la direction stratégique pour l'ensemble des disciplines et par les Directeurs Interrégionaux. Cela exclut à terme de la gestion scientifique de l'Organisme le Comité National, composé en majorité d'élus de toutes les catégories des personnels qui interviennent dans les laboratoires et service de l'organisme. Cette vision s'exprime au travers du regroupement des laboratoires en très grandes unités avec des directeurs-managers, en accord en cela avec la politique des Universités. La démocratie est compromise.

Nous sommes opposés à ces projets d'organisation du CNRS. Nos élus ont voté contre.

Des mandarins défenseurs d'un élitisme académique coupé de la société s'érigent contre cette réforme, car ils y voient une menace pour leurs prérogatives actuelles.

La direction du CNRS est traversée par une crise grave. Celle-ci s'inscrit dans la dualité de pouvoir entre le DG et le Président du Conseil d'Administration instaurée par Allègre. Le compromis accepté au Conseil Scientifique, puis lors du Conseil d'Administration qui a adopté la réforme est insatisfaisant. Le risque est grand dans cette situation de bureaucratiser davantage encore le CNRS et de le paralyser.

Le SNTRS-CGT appelle les personnels à intervenir pour maintenir le CNRS dans son rôle structurant de la recherche en France.

Pour nous, le CNRS doit répondre aux principes suivants :

- Un organisme national de recherche fondamentale ancré sur les disciplines scientifiques, qui prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du pays.
- Une politique scientifique qui fait une large part à l'initiative des chercheurs.
- Une autonomie des laboratoires et des programmes de recherche qui doit être garantie, notamment à l'égard de l'ANR et des universités.
- Un Comité National qui conserve son rôle dans l'évaluation, la prospective et la gestion scientifiques.
- La réactivation des Conseils de Laboratoires et une organisation démocratique des structures nationales et régionales.
- Un CNRS présent en région et auprès des universités.
- Pour cela il doit disposer de moyens renforcés en postes et en crédits et bénéficier de personnels sur un statut de titulaire de la fonction publique avec des rémunérations attractives.

Le SNTRS-CGT engagera, avec vous, les actions unitaires pour défendre ces principes.

Villejuif, le 17 octobre 2005